

10<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

10<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31      COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE  
 Les abonnements se paient d'avance  
 Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d' — ).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Pour éviter la ruine l'Allemagne ne doit pas payer, disent les pangermanistes. Si l'Allemagne ne paie pas la France ne peut se relever, déclare le rapporteur général de la Commission des finances du Sénat. Les Alliés laisseront-ils les agresseurs se soustraire à l'expiation ? — L'accord anglo-russe et ses dangers pour la France. — Le progrès tel que le comprend le communisme russe !**

Les pangermanistes exaltés, qui sont bien les plus grands ennemis de l'Allemagne, poussent leur pays dans une voie funeste. Ils ont obtenu que le gouvernement de Berlin déclarât à nouveau ne pouvoir aller au-delà des offres de von Simons. Les dépasser « serait consommer la ruine de la Prusse ». Est-ce bien sûr ? Ce qui est certain, par contre, c'est que la France court à la faillite si elle doit, seule, faire face aux charges incommensurables résultant, pour elle, de l'agression allemande.

Cela ressort nettement du rapport général présenté par M. Henry Chéron au nom de la Commission des finances du Sénat. Ce rapport expose que la dette de la France est aujourd'hui de 302 milliards et que si l'Allemagne ne paie pas les indemnités prévues, il faut envisager, pour 1922, une augmentation d'impôts égale à celle de l'an dernier !...

La conclusion de M. Chéron est nette : « Si l'Allemagne paie nous sortirons de nos difficultés financières, malgré les charges colossales que la guerre nous a léguées. Si elle ne paie pas, le problème est insoluble. C'est dire qu'aucune transaction n'est possible sur la créance de l'Allemagne. Il faut exiger, à l'aide de toutes les contraintes nécessaires, qu'elle paie les pensions et les dommages. Dussions-nous nous emparer directement de ses richesses, nous ne ferons que prendre ce qui nous appartient. »

Au surplus, si une nation devait être ruinée, il serait d'une élémentaire justice que ce fût celle qui prépara et VOULUT cette atroce guerre.

Mais nous sommes depuis longtemps fixés sur le bluff des Boches. C'est au moment où ils crient le plus à l'impossibilité de nouveaux pourparlers qu'ils se préparent à les rendre possibles. Les sanctions fermement appliquées précipiteront l'heure d'offres nouvelles.

M. Briand n'a-t-il pas dit, à la tribune de la Chambre, qu'une nouvelle discussion pouvait s'engager bientôt : « Ce moment là, a-t-il déclaré, viendra probablement plus vite que je ne peux le supposer moi-même. » Il compléta sa pensée en disant : « vous ne serez pas surpris par les événements, mes responsabilités une fois prises, vous les connaîtrez à temps pour pouvoir engager, par solidarité, les vôtres. »

Si la France prévoit, à bref délai, de nouveaux pourparlers, il est essentiel que les clauses de la transaction soient nettement délimitées pour éviter à notre pays de cruelles déceptions.

Le Temps résume excellemment ce point capital :

« La France attend que les nouveaux pourparlers, s'ils aboutissent, assurent au Trésor français des ressources au moins égales à celles que lui promettait le concordat (désormais inexistant) du 29 janvier. »

La France attend, enfin, que les nouveaux pourparlers ne se terminent pas sans apporter, non seulement des sanctions destinées à obtenir la simple signature de l'Allemagne, mais des garanties réelles et durables de recouvrement, des gages en un mot, conformément à la politique que le droit des gens autorise, que le traité lui-même applique dans son article 430, que les projets de Boulogne et de Bruxelles aient entrepris de poursuivre dans le domaine financier, et que la conférence de Londres a eu le grand mérite de pratiquer, tant pour les douanes rhénanes que pour les débouchés de la Ruhr.

C'est là un minimum dont nous permettrons la réalisation par le maintien de gages sérieux.

Nous savons trop ce que valent

les promesses des vaincus et l'insolence du général von Seeckt n'est point faite pour diminuer notre méfiance.

On sait que ce général a prononcé un discours scandaleux à l'égard des Alliés, au point que le gouvernement de Berlin a dû présenter des excuses à Londres et à Paris. Cela n'empêche pas le coupable d'être maintenu à la tête de l'armée allemande !

« Pourquoi, remarque avec juste raison notre grand confrère, les alliés souffrent-ils devant eux, à la Wilhelmstrasse ou dans les missions allemandes qui résident à l'étranger, des diplomates qui sont manifestement les complices et les continuateurs du régime impérial, les artisans de toute rupture et les partisans de toute revanche ? Nous avons le droit d'exiger que l'Allemagne nous montre d'autres visages. Exigeons-le. La cause de la paix s'en trouvera mieux. »

En tout cas, ce n'est pas avec ces « revanchards » farouches que les négociations peuvent être reprises !...

Le fait est si patent, que des télégrammes de New-York annoncent que le nouveau gouvernement américain approuverait prochainement, par un acte public, la politique alliée vis-à-vis de l'Allemagne.

Comprendrait-on, en Amérique, qu'il est temps d'en finir si l'on veut rendre la paix universelle possible et définitive ?

L'accord anglo-russe est signé depuis le 16 mars. On connaît aujourd'hui le texte du pacte.

Ce texte témoigne d'une singulière faiblesse de la part du gouvernement anglais : Londres a fait des concessions nombreuses qui font de l'accord un véritable marché de dupes pour nos amis d'Outre-Manche. Nous n'aurions pas notre mot à dire si, par contre-coup, ce pacte n'atteignait pas la France : « La réexpatriation de l'or russe introduit en Angleterre, écrit Pertinax de l'Echo de Paris, les libres échanges postaux, l'entrée de la Russie dans la communauté européenne par la petite porte de la commission formée en vue de la destruction des mines, l'interruption de la surveillance exercée jusqu'ici par les escadrons anglais sur les envois d'armes bolchevistes, par exemple dans la mer Noire ; tels sont les points de détail qui ne peuvent nous laisser indifférents. Et signalons surtout une question de premier ordre : l'Angleterre sera-t-elle passive en toutes circonstances devant une offensive moscovite se déployant en Pologne ou en Bessarabie, alors que la France vient de se lier, pour y résister, à la Pologne et, indirectement, à la Roumanie ? Des explications sont nécessaires. »

Ce sont là, en effet, des questions capitales pour notre pays et qui doivent être élucidées.

Il est vraisemblable que Lloyd George a été favorable aux concessions dans l'espoir que le bolchevisme ne pourra se maintenir au pouvoir et que les engagements de Londres seront par la suite révisés. L'hypothèse du Premier anglais peut se réaliser. Elle est souhaitable, mais la chute de Lénine n'est pas encore proche et d'ici là, l'accord signé peut avoir des conséquences malheureuses pour nous... et pour l'Angleterre elle-même. Un échange de vues paraît indispensable entre Londres et Paris pour arrêter la conduite à suivre.

Il y a des gens qui s'enthousiasment pour le communisme russe. Tels, les rédacteurs du Syndicaliste, organe extrémiste des P. T. Dans un de ses derniers numéros, ce journal publiait, au sujet de la situation des femmes en Russie, une étude dont il faut lire l'extrait qui suit : « La révolution a enfin compris qu'il fallait en finir une bonne fois avec les vieux préjugés qui ont pour effet de retrancher du « labeur social les femmes, c'est-à-dire la moitié de la population. » Le Gouvernement des Soviets jugea donc nécessaire « d'apporter dans le ménage la révolution qu'on avait faite dans l'Etat. » On avait désorganisé la société, il fallait évidemment désorganiser la famille. Et voici comment on s'y prit.

« Dans l'ancien système, la fem-

me, pour ne pas produire, n'en est pas moins occupée toute la journée : nettoyage de la maison, blanchissage du linge, réparation des vêtements, préparation des repas, etc.

« Du moment qu'on obligeait la femme à produire à l'usine, force était de la décharger de ses occupations ménagères. La révolution russe entreprit d'apporter au travail ménager ce que le capitalisme avait apporté depuis longtemps dans l'industrie : la production en grand.

« La cuisine ménagère, qui occupait les femmes pendant plusieurs heures par jour, fut supprimée ; on établit partout d'immenses « restaurants et tout le monde y alla prendre ses repas.

« Le ménage est fait « en série ». Des équipes de travailleurs des deux sexes assurent la propreté des logements ; des blanchisseuses et des blanchisseuses prennent tout le linge sale et le rapportent propre ; des raccommodeuses et raccommodeuses réparent en grand les vêtements et le linge...

« Dès que l'enfant arrive au monde, la protection sociale se substitue pour le faire vivre à la protection familiale toujours précaire... L'enfant ne fait guère que dormir chez ses parents et l'on « prévoit le temps où l'Etat se chargera complètement de lui. »

Ah ! l'admirable progrès : plus de famille ! A titre de transition on permet encore aux enfants de « dormir », chez les parents, mais cette chose énorme, inouïe, va bientôt disparaître et l'Etat Russe organisera, sans doute, des camps spéciaux où on « parquera » tous les nouveaux-nés qui seront élevés comme un jeune troupeau.

La belle chose, en vérité, que le communisme de Lénine, et combien le séduisant tableau que nous donne le Syndicaliste de la vie familiale russe va renforcer le nombre d'adhérents aux « généreuses idées » des rouges !...

A. C.

On ne possède pas encore les résultats officiels du plébiscite en Haute-Silésie, mais les télégrammes de Berlin indiquent que le vote est favorable à l'Allemagne.

Il convient d'enregistrer la nouvelle avec réserve et d'attendre les télégrammes d'origine polonaise avant de commenter l'événement.

## INFORMATIONS

### Ils veulent réparer ?...

M. Muller, secrétaire d'Etat au ministère de la reconstruction, a présidé, une réunion d'experts et de représentants de Syndicats du bâtiment au sujet de la reconstruction par l'Allemagne des régions dévastées. MM. Dernburg, Mannesmann, Rathenau, Wiedfeld participaient à la discussion.

M. Muller a exposé les trois projets prévus : 1. Projet créant une organisation centrale où l'Allemagne aurait les droits d'un entrepreneur général et où il serait constitué un Syndicat international de construction ;

2. Projet prévoyant une participation de l'Allemagne en qualité de sous-entrepreneur ;

3. Projet se bornant à un programme de fournitures par l'Allemagne.

### Une commission alliée injuriée

On mande de Hambourg à la Gazette de Voss qu'une commission alliée s'étant présentée à Ratzebourg pour contrôler le nombre des troupes de la Reichswehr qui y sont casernées a été accueillie par la musique militaire allemande qui jouait le « Deutschland Uber Alles » et par les injures de la part des soldats allemands.

### Les résultats du plébiscite en Haute-Silésie

Les résultats officiellement publiés à neuf heures du matin, sur le plébiscite en Haute-Silésie donnent : 876.000 pour l'Allemagne, 389.000 pour la Pologne.

### Un rappel à l'Allemagne

Le général Nollet a remis au ministère des affaires étrangères une note rappelant qu'aux termes des décisions de Paris le Gouvernement allemand devait publier avant le 15 mars la nouvelle loi militaire et promulguer une loi sur la dissolution des organisations d'auto-protection.

Le général Nollet constate que, le 15 mars, cela n'a pas été fait et insiste sur une prompt exécution des décisions de Paris.

### Une proclamation de Trotsky

Les opérations qui viennent de se terminer par la prise de Cronstadt étaient dirigées, de Sestrorietzk, par Trotsky en personne. Le 12 mars, Trotsky a adressé aux troupes rouges cet appel :

« Chaque soldat rouge doit choisir : ou prendre Cronstadt ou mourir. Il ne peut y avoir d'hésitation. Ceux qui arriveront les premiers seront largement récompensés ; ceux qui s'arrêteront en chemin ne reverront plus jamais leurs foyers. Attaquez ! Soyez braves et sans pitié ! Exterminez jusqu'à la racine la contre-révolution ! Pas de quartier ! Pas de prisonniers ! »

### 12.000 réfugiés de Cronstadt en Finlande

Des réfugiés de Cronstadt, qui viennent d'arriver en Finlande, affamés et à bout de forces, sont dans un état pitoyable. Ils sont au nombre de 12.000, et comprennent des hommes, des femmes et des enfants. 20 0/0 d'entre eux sont malades. Le gouvernement finlandais s'efforce de les installer le mieux possible, mais la chose n'est pas facile en raison de leur nombre considérable. La Croix-Rouge américaine leur remet des aliments.

### Au Monténégro

On annonce que le prince Danilo de Monténégro aurait accepté l'apanage de 360.000 francs que le gouvernement de Belgrade avait offert au roi Nicolas. Il reconnaîtrait par là l'union du Monténégro avec les pays yougo-slaves, et abandonnerait ainsi toute prétention au trône monténégrin.

### Les deux prochains maréchaux

L'Echo de Paris déclare que le président du conseil, M. Briand, et le ministre de la guerre, M. Barthou, sont d'accord pour proposer, au premier plan, au conseil des ministres, dès que la proposition de loi aura été votée par le Parlement, la nomination comme maréchaux de France des généraux de Castelnau et Gouraud. Le général Gouraud rejoint cette semaine son poste de haut-commissaire en Syrie.

### M. Clemenceau débarque à Toulon en parfaite santé

L'Ormonde, ayant à bord M. Clemenceau, est arrivé lundi.

Dès que le navire a pris ses amarres, des vedettes, des chaloupes et des barques accostent le navire. M. Clemenceau, qui est en parfaite santé, salue de son mouchoir les embarcations qui approchent.

De nombreuses personnes montent à bord pour saluer l'ancien président du conseil. Ce sont d'abord ses parents, puis M. Barnier, préfet du Var ; M. Gozzi, sous-préfet de Toulon, et M. Frontin, trésorier-payeur général du Var, qui furent ses collaborateurs à la présidence du conseil.

### Tirages financiers

Ville de Paris 1865

Le numéro 160.571 gagne 150.000 francs.

Le numéro 75.637 gagne 50.000 francs.

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs : 127.779 220.186 241.727 522.836

582.124

Les dix numéros suivants gagnent chacun 2.000 francs : 95.165 113.347 191.366 202.436 282.082 310.482 351.702 378.384 524.452 557.087

4.795 numéros sont remboursables au pair.

## CHRONIQUE LOCALE

### VERS LA RÉPRESSION ?!

Tout naturellement, les tripoteurs ont trouvé des défenseurs à la Chambre, même après les réquisitoires éraasants de MM. Lesaché, Barthe, Lefebvre contre les accapareurs des blés.

Il est à peu près probable que ceux-ci se tireront d'affaire. C'est même prévu par M. Lefebvre qui a déclaré : « Nous voyons la justice saisie et dessaisie tour à tour, au gré des influences politiques du moment, nous voyons des vols scandaleux qui seraient enterrés d'une façon définitive, si la vigilance obstinée de quelques bons Français ne se mettait en travers, ne saisissait la presse pour saisir, par elle, l'opinion publique et pour protester contre la précipitation furtive de ces funérailles intéressées... Quand la justice est obligée de frapper les grands, elle les frappe comme à regret et en détournant la tête. »

M. Lefebvre a dit vrai ; mais que peut la vigilance obstinée de quelques-uns contre l'obstination vigilante des détresseurs et de leurs amis si coupablement « arrosés. »

On l'a bien vu, à la séance de vendredi, lorsqu'on a demandé les noms des profiteurs. On a refusé de les donner. Bien mieux, dans la liste des employés enrichis par le ravitaillement, M. Lesaché a omis d'indiquer les noms des puissants, parlementaires ou autres, qui figurent sur la liste de ces profiteurs.

Alors, à quoi bon tout ce long débat : « Il ne faut pas remuer la lièbre quand on ne veut pas nettoyer les écuries », a dit, avec raison M. Lefebvre. Il est bon d'ajouter que malgré leurs défenseurs, la justice sera saisie de plusieurs de ces scandaleux affaires qui ont enrichi un tas d'aigrefins que l'on savait à la cote avant la guerre.

Les journaux publient en effet, ce matin, la note suivante :

Dans la séance de vendredi dernier à la Chambre, M. Bonneval, garde des sceaux, déclarait que la justice pouvait se trouver amenée à informer sur les faits ayant provoqué les interpellations sur le blé.

Une conférence a eu lieu, depuis, au ministère de la justice, où se trouvaient le garde des sceaux, le procureur général et le procureur de la République, et sur laquelle, jusqu'ici, aucune communication n'avait été faite.

Or, on déclare officiellement au parquet, que deux informations sont ouvertes contre X... la première pour spéculation illicite, affaire du son ; la deuxième, pour infraction à l'article 175 du Code pénal, paragraphe 2 (loi du 6 octobre 1919, art. 10 de cette loi, fonctionnaires publics et agents d'une administration ayant pris une participation dans des entreprises qui avaient été soumises à leur surveillance ou bien à leur contrôle.

A la suite d'une nouvelle conférence qui se tiendra au palais de justice, un magistrat sera chargé de suivre ces affaires.

Tous les noms, tous les noms des tripoteurs, voilà ce que réclame le public, ce que les députés doivent exiger du Gouvernement.

On verrait alors combien il y a de ces reluisants personnages qui n'ont pas craint de bourrer leurs poches de billets de mille râflés au ravitaillement.

Mais ira-t-on jusqu'au bout dans la voie de la répression ?

LOUIS BONNET.

### Légion d'honneur

Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur :

Beaugrand Charles-Auguste, sous-lieutenant au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; excellent officier, plein de bravoure et de dévouement. A donné en toutes circonstances le plus bel exemple d'audace, de bravoure et d'abnégation. Plusieurs citations.

Barreau Elie, sous-lieutenant au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; Officier plein de bravoure et d'entrain. S'est signalé à maintes reprises par son sang-froid et son audace et en particulier, le 20 février 1917, devant Moronvillers, 2 blessures. Plusieurs citations, dont une à l'armée.

Desvalois Jean, lieutenant au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; officier remarquable par sa bravoure et son sang-froid. S'est distingué

dans toutes les affaires auxquelles il a pris part, et en particulier, le 30 février 1917, aux Epargés et le 24 avril 1916, à Hangard en Santerre. 2 blessures. Plusieurs citations.

Nos félicitations.

### Compatriote

Nous avons annoncé la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de notre jeune compatriote M. Blanchez. Voici, d'après l'Officiel la citation qui motive cette haute distinction :

Blanchez Paul-Marcel, sous-lieutenant du 88<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; officier très brave. Commandant le peloton des engins d'accompagnement. S'est fait remarquer au cours de l'offensive de 1918 par son esprit d'initiative, son mépris absolu du danger. Nombreuses fois cité.

Nos félicitations.

### Médaille militaire

Sont décorés de la médaille militaire : Bouvié, soldat de 1<sup>re</sup> classe ; Garnier, adjudant, Glaise, caporal, Labrunes, caporal, du 7<sup>e</sup> d'infanterie. Félicitations.

### Gendarmerie

Sont décorés de la médaille militaire, les gendarmes : Dajeau, Salgues, Lahille de la 17<sup>e</sup> légion. Félicitations.

### Les corps des soldats morts

Liste des corps des soldats « Morts pour la France » qui arriveront à Cahors le 24 mars 1921, à 4 heures 08.

Foissac Raymond, d'Albas ; Daynac Jean, de Boussac ; Belvezet Louis, de Caillac ; Albagnac Germain, de Caillac ; Vaillet Antonin, de Fajoles ; Issaly Cyrille, de Fontaines-Lunegarde ; Beral Augustin, de Frayssinet-le-Gélat ; Peyrilles Henri, de Gourdon ; Mazat Alphonse, de Lacandourc ; Boyssan Jacques, de Lacave ; Brandes Jean, de Martel ; Barthes Antoine, de Mont-doumerc ; Couderc Frédéric, de Promilhans ; Roussy Jean-Baptiste, de Puy-l'Évêque ; Toutaret Jean, de Ste-Colombe-Laplume ; Calvet Ambroise, de Salviac ; Marty Baptiste, de Soulmès ; Goudeau Jean, de Vayrac.

### Service vicinal

Sont nommés cantonniers de 5<sup>e</sup> classe, sur les chemins de grande communication et aux résidences ci-après :

MM. Marcel Lavergne, sation n° 1, à La Coronelle (Labastide-Marnhac) ; Elie Vialard, station n° 3, à Péchaurieu (Lherm) ; Firmin Cazes, station n° 7, à Cassagne ; Frédéric Plagès, station n° 4, à la Serp (Frayssinet-le-Gélat) ; Henri Veillet, station n° 1, à Cazals ; Joseph Delbreil, station n° 4, à Langie ; Alexandre Cruzol, station n° 5, au Boulvé ; Joseph Labro, station n° 7, à Carayol (Montcabrier) ; Ernest Sabot, station n° 5, à Laurent (Prayssac) ; Léon Escalmel, station n° 13, à Cournazac (Peyrignac) ; Pierre Lasvignes, station n° 2, à Gourdon.

### Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat a rejeté la requête de MM. Lafage, Glédine et autres contre une décision de la Commission départementale du Lot, en date du 1<sup>er</sup> octobre 1917 qui a prononcé l'ouverture et le classement de chemins vicinaux.

### Obsèques

Dimanche, à 4 heures, ont été célébrées les obsèques de Mme Esclavissat, femme du regretté doyen de l'imprimerie du Journal du Lot.

Une nombreuse assistance a suivi le char funéraire et a témoigné à la famille si cruellement éprouvée de vives sympathies.

Nous adressons à Mme et MM. Desprats, à toute la famille nos bien sincères condoléances.

### Monuments historiques

M. Armand Viré, docteur ès-sciences, résidant à Lacave, près Souillac, a été nommé membre correspondant de la commission des monuments historiques (section des monuments préhistoriques), pour le département du Lot.

### Préfecture du Lot

M. le Ministre des Régions libérées, a décidé de reporter au 30 mars courant, la date extrême à laquelle devront être parvenues aux Préfectures intéressées, les dossiers des demandes formulées au sujet du travail imposé par l'ennemi, sans une juste rémunération.

## EXPOSITION DE TABLEAUX

Une exposition et vente des œuvres du peintre Félix Roubaud aura lieu en son atelier, 6 bis, rue des Cadourques, à Cahors, pendant la période de Pâques, tous les jours, de 10 h. à 17 h., du Samedi 26 Mars au Dimanche 17 Avril.

Les visiteurs trouveront là des œuvres de tout genre, depuis les dessins, croquis et pochades jusqu'aux tableaux achevés où se révèle avec éclat la vision si personnelle et le talent de coloriste de l'artiste disparu.

Certaines de ces œuvres resteront des documents uniques sur des aspects pittoresques du Quercy ou de Cahors qui se transportent n'existent plus. A signaler aussi une très belle copie du portrait de Jules II, par Raphaël, qui est une des gloires du Musée des Offices, à Florence (Italie), ainsi qu'un certain nombre de ces « natures mortes » où excellait le peintre.

Il y a là, pour les amateurs, une occasion exceptionnelle d'enrichir leurs collections, ou de se procurer, pour un salon, une salle à manger, une chambre à coucher, la décoration la plus artistique, suivant les goûts et les ressources de chacun.

N. B. — La plupart des tableaux pourront être cédés, au gré de l'acheteur, avec ou sans encadrement.

## Impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux

Conformément aux dispositions de l'article 6, § 2, de la loi du 31 juillet 1917, la commission chargée de déterminer les coefficients applicables au chiffre d'affaires pour l'établissement de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, vient de procéder à la révision des coefficients qui avaient été arrêtés pour les années 1918 à 1920. La liste des nouveaux coefficients dont il devra être fait usage à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1921 a été insérée au « Journal Officiel » du 13 mars 1921 (partie officielle, page 3137).

## CHRONIQUE SPORTIVE

Après 15 jours de repos qui ont permis à ceux qui la composent de se remettre des dures parties passées, l'Equipe première de l'Avion a repris dimanche dernier la série de ses rencontres, qui en fin de partie confirmeront la confiance que le public Cadurcien a mis en elle, confiance si cruellement trahie par un sort injuste.

En déplacement à Montauban elle a rencontré l'excellente Equipe (2) de l'Union Sportive Montalbanaise. Son pack d'avants privé de quelques titulaires parut manquer de l'homogénéité nécessaire devant une ligne athlétique comme celle des verts et noirs. De plus, handicapée par l'absence de son demi-d'ouverture, elle ne put que résister vaillamment, et le score trois à zéro nous montre que les deux Equipes sont d'égales forces, aussi sommes-nous certains d'assister le 3 avril à une très belle partie.

Bien que l'Equipe première fut en terrain étranger, les sportifs Cadurciens ne furent pas privés de leur sport favori.

Au stade Lucien Desprats, l'Equipe (2) joua devant un public clairsemé contre l'Equipe première de l'Union Sportive Luzéchoise, il est regrettable qu'un temps affreux ait empêché la foule d'applaudir les jeunes, car ils le méritaient bien. L'Equipe Luzéchoise qui n'a été battue que de 3 à 0 par Virelall champion du Périgord Agenais 4<sup>e</sup> série, fut battue dimanche par 10 points (un drop-goal, 1 but sur coup franc, 1 essai), à 0. Ce résultat n'étonnera pas ceux qui connaissent la jeune équipe. Plusieurs individualités émergent nettement qui avec un entraînement régulier figureraient honorablement dans le team premier. Bravo ! l'Avion possède une pépinière de joueurs, et les départs escomptés de quelques titulaires actuels ne doivent pas effrayer outre mesure les dirigeants du Club doyen. En pensant à l'an prochain, tous les sportifs s'en réjouissent !

## Les Apaches

M. Caillon, commissaire de police a procédé à l'arrestation d'un soldat, nommé Germain Ricou qui, avec Georges Bacou aurait assailli, frappé et volé M. Bessières, employé à l'équipe télégraphique.

Evidemment Bacou et Ricou nient les faits ; mais M. Bessières reconnaît nettement Bacou, et déclare que le soldat portait un pantalon blanc.

Dans le paquetage de Ricou, M. Caillon a trouvé un pantalon blanc. Comme les précédents de Bacou ne sont pas fameux, et que la réputation de Ricou n'est guère bonne, le Parquet a ordonné l'arrestation des deux copains qui ont été écroués à la prison.

## Ça et Là

Une hirondelle ne fait pas le printemps, et la lumière étincelante du soleil, décomposée au prisme, nous révèle les couleurs variées de l'arc-en-ciel ! Ainsi en est-il au point de vue social ; si l'harmonie doit régner, il faut que tous les éléments capables de la provoquer, puissent s'entendre, pour se comprendre. L'idéal ne serait-il pas que les types divers ou opposés prissent contact, se connussent pour coopérer au bien public ; le conservateur maintiendrait l'ordre, l'évolutionniste la continuité, le révolutionnaire entretenant l'esprit et la vie.

« Un penseur est un homme d'action médiocre. »

C'est possible, mais le penseur, par ses pensées, publiées et propagées, ne pousse-t-il pas à l'action ? Ne sont-ce pas les penseurs du 18<sup>e</sup> siècle qui ont été les précurseurs de 1789 ?

Ne croyez pas que les « violences » laissent plus de traces que les réformes faites dans le calme et avec le temps. La nuit du 4 août et la Déclaration des droits de l'homme ont été autrement riches de conséquences que la Terreur et les noyades de la Loire. Socrate, le grand critique révolutionnaire de son époque et de son gouvernement continua, à sacrifier aux dieux, et le Christ prétendait compléter et non détruire. Tous deux furent et voulurent être des modérés et, cependant, l'un fut condamné à boire de la ciguë, et l'autre mourut sur la croix.

A chaque instant, l'on entend dire : les peuples heureux n'ont pas d'histoire ! Que cela signifie-t-il ? Qu'ils ont la paix, une paix éternelle ! Mais quel peut être le résultat d'une situation semblable, de gens vivant dans leur fromager ? Voilà la réponse d'un économiste : « Ces peuples, loin d'être heureux, n'ont jamais formé que de malheureuses tribus, vivant de misères et de privations, sans parvenir à constituer des nations. »

Une idée avorte, et cet insuccès vaut à son auteur l'épithète d'utopiste, d'illuminé ; erreur profonde ! Ce penseur a vu clair, plus clair que ses contemporains ; il est en avance sur eux, c'est une prophétie et, un jour, on lui donnera raison : « Il en est des écrits comme des plantes : elles ont leur saison et, quand cette saison est arrivée, ce n'est plus seulement dans un cerveau à température exceptionnelle, qu'elles se mettent à germer ; elles éclosent simultanément et spontanément dans tous les cerveaux qui leur offrent un terrain favorable. »

Qu'est-ce que le plaisir ? l'absence de douleur.

Ant. CHÉRY.

## Arrestation

Un Arabe nommé Aid-Mahomed-Said, a été arrêté à Arles, en vertu d'un mandat d'arrêt lancé contre lui par M. le juge d'instruction de Cahors, à la suite du vol d'une bicyclette commis à Bégox, au préjudice de M. Andrieu.

## Marché de la Villette

Il a été expédié du Lot au marché de la Villette pendant le mois de février 1921 : 214 bœufs, 91 vaches, 2 taureaux, 91 veaux, 3.860 moutons et 267 porcs.

## Un Grand Cirque

Le Zoo-Circus, avec ses quarante voitures de matériel, quinze puissants tracteurs, deux cent cinquante personnes de troupe travaillera le 23 et 24 Mars, et donnera dans notre ville 3 représentations, soit deux soirées et 1 matinée le jeudi 24 à 3 heures.

C'est le plus grand cirque de France, comprenant Jockeys, Ecuyers, Animaux dressés, Phénomènes, nombreux Clowns, Augustes et excentriques, attractions sensationnelles.

Nos confrères régionaux donnent les renseignements les plus élogieux et les plus flatteurs sur le spectacle du Zoo-Circus.

## Bégox

La « Diane St-Martin » organise pour le jeudi 24 mars, après-midi, une battue aux sangliers.

Rendez-vous à Arcambal à une heure, (heure ancienne).

## Cazals

Nous apprenons avec un très vif plaisir que M. Joseph Tourriol, notre aimable compatriote vient de subir avec succès ses derniers examens de pharmacie. Il a obtenu la mention : « Très bien ». Nous le félicitons de ce beau succès et sommes heureux de le voir revenir parmi nous.

Recensement de la population au dénombrement de la population ont donné les résultats suivants : Maisons : 208 ; ménages : 177 ; Habitants : 527.

Le dernier dénombrement de 1911 avait donné un total de 619 habitants ; il y a donc une diminution de près de cent habitants.

Inauguration du Monument commémoratif. — La cérémonie officielle d'inauguration du Monument aux Morts de la grande guerre est définitivement fixée au dimanche 3 avril.

Nous donnerons prochainement le programme de cette cérémonie ; nous pouvons dire et déjà annoncer qu'elle sera présidée par Monsieur le Préfet du Lot.

## Gindou

Hyménée. — Lundi prochain, 28 mars, sera célébré à Gindou, son pays natal, le mariage de Mlle Ruble, institutrice à Montlaunier près Montcuq avec M. Labarthe, instituteur à Montcuq. Félicitations et meilleurs vœux.

Recensement de la population. — 453 habitants dont 131 pour la section de Maussac. Au dernier dénombrement, la population totale était de 624 habitants.

## Limogne

Marché du vendredi 18 mars. — Truffes apportées, 100 kilos ; vendues de 13 à 14 fr. le kilo, suivant qualité ; mais, de 50 à 55 fr. l'hectolitre ; avoine de 20 à 23 fr. les 50 kilos ; noix, de 40 à 45 fr. l'hectolitre ; fromages du pays, 1 fr. 80 la douzaine ; œufs, 2 fr. 50 la douzaine.

## Duravel

La Source légendaire dite Saint-Martial va être enfin exploitée. Les malades souffrant de l'inséction ou d'affections de la peau n'auront plus à se déplacer pour se procurer cette eau gurgissante, ils la trouveront bientôt dans les pharmacies.

Notons que la source Saint-Martial s'est assurée le concours du Dr Dieudonné FAUVEL qui contrôlera la parfaite asepsie de la mise en bouteilles.

## Bagnac

Mort sur un arbre. — M. Jean Cepmail, âgé de 76 ans, propriétaire aux Réales, était monté sur un arbre pour l'émonder. Sa femme travaillant la terre à côté de l'arbre et causant avec son mari. A un moment donné, n'entendant plus les coups de hache, elle leva la tête et vit son mari immobile. Elle l'appela, mais il ne répondit pas. Il venait de mourir d'une embolie.

Il était placé de telle façon sur les branches qu'il avait conservé son équilibre et n'avait même pas lâché la hache qu'il tenait à la main.

Aux appels de sa femme, des voisins accoururent et purent, non sans difficulté, descendre le corps.

## Dégagnac

Mariage. — Nous apprenons avec le plus vif plaisir le prochain mariage de notre charmante et agréable compatriote, Mlle Maria Delord, fille du sympathique conseiller municipal du village de Saint-Avit, avec M. Georges Laborie, le si distingué adjoint au maire de Rampoux.

Aux futurs époux, nous souhaitons bonheur, prospérité et nombreuse postérité.

Recensement. — La commune de Dégagnac qui comptait au dernier dénombrement plus de 1.500 habitants n'en a plus que 1.097. De ce fait, le conseil municipal sera réduit à 12 membres à la prochaine élection municipale.

Battue aux sangliers. — C'est avec succès que des battues aux sangliers ont régulièrement organisé dans la commune de Dégagnac. Dans la chasse de dimanche dernier, nos intrépides népoués ont encore abattu un solitaire du poids de 80 kilos.

## Souillac

Un enfant qui promet. — Un garçonnet de 11 ans, dont les parents, marchands forains, étaient de passage à Brive, déroba à ces derniers une somme de 150 francs. Nanti de cette somme, il prit le train en partance pour Souillac, où il y fit l'acquisition d'un fusil et de cartouches chez M. Cambrou, armurier ; profita de l'inattention de celui-ci, il fit main basse sur un revolver et des munitions.

Armé de pied en cape, comme un vieux mousquetaire, il se rendit aussitôt dans les champs voisins et fit feu différentes fois sur des oiseaux, et il faillit blesser un habitant, M. Tournier, négociant, lequel s'empara de son arme. Ainsi délesté, il prit le chemin de la gare, mais chemin faisant, il se souvint qu'il restait encore en possession du revolver volé à l'armurier. Sortant l'arme de sa poche, il se mit en devoir de tirer sur divers objets lui servant de cibles ; mais, malheureusement, une balle, manquant le but, est allée atteindre un jeune enfant qui jouait à quelques 60 mètres de là, et lui fit une blessure en s'étonnant au dessus du talon.

Arrêté aussitôt par les gendarmes de Souillac, il fut conduit immédiatement, à la prison de Gourdon. Le père, prévenu aussitôt, s'est rendu devant le juge d'instruction.

## DÉPÊCHES

Paris, 12 h. 15.

## Amérique et Belgique

De Bruxelles : Le gouvernement belge désirant offrir au Président des Etats-Unis l'hommage de l'amitié de la Belgique a invité le bourgmestre Max, député de Bruxelles, à se charger de cette mission.

## L'Amérique et l'Entente

De Washington : On annonce qu'une mission britannique se rendrait aussi aux Etats-Unis.

Dans les milieux officiels, on attache une grande importance à la venue de la mission franco-anglaise.

Les conférences que ces missions auraient avec M. Harding lui permettraient de se rendre compte comment son programme politique extérieur est exécutable.

## Le plébiscite en Silésie

De Bâle : Les résultats du plébiscite parvenus pendant la nuit à Berlin ne donnent pas encore une idée exacte des résultats définitifs. La Commission interalliée qui contrôle les élections ne pourra communiquer les résultats définitifs que demain.

## La résistance prévue à Berlin

Le Dr Simons a publiquement déclaré que bien que les Alliés aient le droit de diviser la Haute-Silésie suivant les résultats du vote, l'Allemagne résistera jusqu'à l'extrême limite à une division de ce genre.

## La menace boche

Von Simons a ajouté que la division de la Haute-Silésie consistant à donner aux Polonais les districts industriels qui ont voté en faveur de la Pologne, équivaldrait à la ruine de l'industrie germanique et empêcherait l'Allemagne de payer l'indemnité de guerre...

## Weygand en Pologne

Nous croyons savoir que le général Weygand a quitté Paris ce matin pour Prague et Varsovie. On ignore le but de son voyage. A l'heure actuelle, nous n'avons pu obtenir confirmation de la nouvelle.

## Lloyd George va parler

De Londres : Le groupe coalitionniste offrira, mercredi, un déjeuner à Lloyd George. On croit que celui-ci prononcera à cette occasion un grand discours politique.

## On Demande Ménage :

Jardinier, Lingère-Concierge  
Ecole NORMALE CABESSUT

## VOIES URINAIRES

Prostatite, Rétrécissements, Pertes, Mitrices, etc.  
DESSECHÉS qui avec tout succès, adressez-vous au  
Laboratoire des Spécialités Urologiques  
22, B. Sébastopol, PARIS, Service U. Notice gratuite



JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, Bd Sébastopol, qui visite notre région depuis de nombreuses années.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

EN VOICI D'AILLEURS UNE PREUVE : Monsieur GLASER, 20 Novembre 1920.

Je suis heureux de vous informer que grâce à votre merveilleux appareil qui se porte jour et nuit sans aucune gêne, ma hernie a été radicalement guérie. Avant de vous connaître, j'avais été tourmenté par de mauvais bandages, aussi je vous dois la force et la santé.

Avec ma reconnaissance, je vous autorise à publier ma lettre.

Madame Antoine MACHEMY, à POMPIER, Ste-FORTUNADE (Corrèze).

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 h. à 4 h. à : MAURS, Jeudi 24 Mars, Hôtel du Commerce. DECAZEVILLE, Lundi 28 Mars, Hôtel de la Poste.

CAHORS, Vendredi 1<sup>er</sup> Avril, Hôtel de l'Europe. FIGEAC, Vendredi 15 Avril, Hôtel des Voyageurs.

## NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE

Grossesse, Obésité  
Matricio, Déplacement des Organes  
BROCHURE FRANCO SUR DEMANDE.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, le 21 Mars 1921.

Le marché est lourd sur les dépêches annonçant les premiers résultats du plébiscite de la Haute-Silésie qui font prévoir une majorité sensible en faveur de l'Allemagne.

Les changes restent tendus et nos rentes françaises demeurent fermes : 3 0/0 58,20, 5 0/0 83,95, l'amortissable 97,75, 6 0/0 100 fr., Crédit National ancien 470,50, nouveau 480,50.

Banques lourdes et sans affaires : la Paris 1372, Union Parisienne 930, Lyonnais 1510, Société Générale 748.

Navigations faibles : Suez 6.200, Chargeurs Réunis 786, Transatlantique 277, Affréteurs Réunis 610.

Cuprifères soutenues : Rio 1.323, Tanganyika 78,50.

Industrielles russes légèrement réalisées : Naphte 371, B. Kou 2.060, Lianosoff 425, Platine 557, North Caucasia 57.

Pétrolifères faibles notamment l'Eagle qui revient de 320 à 300 sur des ventes pour compte anglais : Royal Dutch 27.150, Shell 291, Omnium des pétroles 600.

Diamantifères et mines d'or plus lourdes sur l'ambiance défavorable du marché : de Beers 568, Jagersfontein 128, Crown mines 107,50, Rand mines 118, Goldfields 48,25.

Caoutchoutifères soutenues : Financière 121, Padang 208.

En valeurs diverses, les Sucreries d'Égypte s'inscrivent à 868, Say ordinaire 1.138, Gafsa 722, Penarroya 1.013, Mines de fer de Rouina 490.

## A la Renommée

des Bonnes Coques

Ancienne Maison BOYER

CALÈS, Successeur

Rue Saint-Pierre, 10

A partir du Vendredi 25 Mars le public trouvera de très bonnes Coques à 3 fr. le demi-kilo.

## A VENDRE

1<sup>o</sup> Occasion : Fil de fer vigne

Bon état, bien plié

2<sup>o</sup> Faucheuse Mac Cormik

Très bon état de marche

S'adresser au Bureau du Journal

A VENDRE la belle propriété de Cuzac, à 1.500 mètres de Labastide-Murat, maison d'habitation, bâtiments d'exploitation, terres labourables, bois, prés, d'une contenance de plus de 50 hectares. Annuellement 100 sacs de blé, 300 quintaux de foin. Bois en quantité. Le tout exploité par un métayer. Prix 50.000 fr. Il sera perçu 5 0/0 en sus du prix.

S'adresser : 10 à M. DELFAU, propriétaire à Leuzès ; 20 ou à M. FOUZALQUES, expert-géomètre à Ginouillac-Montfaucon, mandataires.

Nombreuses autres propriétés de rapport et d'agrément à des prix divers.

## Quercy loins du pays

Conservez la tradition en mangeant pour Pâques les excellentes Coques au Cédart confit de chez BOURRIÈRES, boulanger, 5, rue Blanqui, CAHORS.

Expédition franco dans toute la France.

## ON DEMANDE UN JARDINIER

à l'Ecole Normale d'Instituteurs

## ON DEMANDE

Des ouvrières et des apprenties couturières  
Chez Mme LAPORTE, 6, Place du Marché

## ETUDE DE M. L. NUVILLE

Docteur en Droit  
AVOÜÉ A FIGEAC (Lot)  
Successeur de Mes Vival, Malrieu et Loubet.

## EXTRAIT

de JUGEMENT DE DIVORCE

D'un jugement de défaut rendu par le tribunal civil de Figeac le vingt et un octobre mil neuf cent vingt, enregistré et signifié.

Entre Monsieur Emile AYROLES, charpentier, demeurant au Mas del Pech, commune d'Aynac, et Dame Eugénie GRANGIÉ, son épouse, sans profession, domiciliée au Mas del Pech, commune d'Aynac.

Il résulte : Que le divorce a été prononcé entre les dits époux AYROLES au profit du dit AYROLES ayant Maître NUVILLE pour avoué.

Pour extrait certifié conforme. Figeac, le dix-neuf mars mil neuf cent vingt et un.

L. NUVILLE, avoué.

## ETUDE DE M. L. NUVILLE

Docteur en Droit  
AVOÜÉ A FIGEAC (Lot)  
Successeur de Mes Vival, Malrieu et Loubet.

## EXTRAIT

de Jugement de séparation de corps

D'un jugement contradictoire rendu par le tribunal civil de Figeac le trente décembre mil neuf cent vingt, enregistré et signifié.

Entre Madame Léa-Louise-Maria SAOUL, sans profession, demeurant au chef-lieu de la commune de St-Céré, et Monsieur Félix ESTIVAL, son mari, propriétaire, demeurant au chef-lieu de la commune de St-Céré.

Il résulte : Que la séparation de corps a été prononcée entre les dits époux ESTIVAL au profit de la femme ayant Maître NUVILLE pour avoué.

Pour extrait certifié conforme. Figeac, le dix-neuf mars mil neuf cent vingt et un.

L. NUVILLE, avoué.

## Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé)

Le Gérant : A. COUESLANT.

## LE COUPABLE

PAR  
FRANÇOIS COPPÉE  
de l'Académie Française

## VI

— Es-tu folle ? s'écria-t-il. Qu'espères-tu de ce sale bourgeois, qui t'a lâchée avec ton gosse ?... Et puis, je te défends, entends-tu bien ? je te défends d'écrire à ce monsieur... Si, par hasard, il se repent de sa mauvaise action, tant pis pour lui... Il a perdu ta trace et celle de son fils, tant mieux... Je serais trop heureux de savoir qu'il vous cherche, qu'il ne vous trouve pas, et qu'il en souffre... Ça me vengerait de lui... Car je le déteste, cet homme que je n'ai jamais vu et de qui je ne veux même pas savoir le nom. Oui, je le déteste, quand je pense qu'il était plus jeune que moi, mieux éduqué que moi, et qu'il t'a eue avant moi, et qu'il t'a fait cet enfant... Il mentait en te parlant d'amour, mais je suis certain qu'il savait mieux l'en parler que moi, qui suis sincère... Tiens, tu as eu tort de me rappeler tout ça... Car j'avais tenu ma promesse, jusqu'à présent, je ne t'avais jamais dit un mot du passé... Mais, puisque tu me forces à la franchise, eh bien, oui ! cela me fait mal de voir

toujours entre nous deux l'enfant d'un autre... Je m'étais dit d'abord que je finirais par m'y habituer, par m'attacher même à ce petit... Je n'ai pas pu... Ce n'est pas sa faute, je le veux bien, mais ce n'est pas non plus la mienne... Je ne l'aimerais pas, voilà tout. Nous vivrons comme ça... Est-ce que je te défends de l'aimer, toi, d'être une bonne mère ?... On vivra comme ça, te dis-je... Mais ne me parle plus jamais, entends-tu ? du père de ce gosse-là, parce que ça pourrait mal tourner et que je finirais par le prendre en haine.

Hélas ! c'était fait depuis longtemps. Bientôt le charpentier manifesta son antipathie en mainte circonstance. Il fut sévère, injuste même, pour l'enfant. A la moindre faute, c'étaient des yeux menaçants, des « Chrétien ! attends un peu ! tu vas voir ! » lancés d'une voix terrible. Par malheur, le bébé — trois ans à peine — n'était pas d'un caractère très docile. Déjà, il avait une figure volontaire, avec d'épais et noirs sourcils — les sourcils des Lesuyer — et l'air plus vieux que son âge. Il « répondait », faisait tête aux gronderies. « Mais, papa !... » C'était son mot. Et ce nom de « papa » exaspérait Prosper Aubry. Tous les jours, une scène : « Comme cet enfant mange salement !... Qu'il se tient mal !... Quoi, neuf heures, et pas encore couché !... Quand il dira merci, ce même-là !... » Et la méchante ride se creusait sur le front du charpentier. Un soir, à table, le petit lui ayant répondu peu poliment, il lui lança un soufflet.

— Oh ! Prosper ! s'écria Perrinette épouvantée.

— Eh bien, quoi ? dit grossièrement l'ouvrier. Est-ce qu'on ne doit plus enseigner la civilité aux enfants ?... Si mon père ne m'avait pas envoyée une fille de temps en temps, j'aurais été un joli cadet... Tâche de ne plus pleurer, toi, le moutard, ou je recommence.

Dès le lendemain, il recommença. Et le petit Chrétien, brutalement corrigé pour des peccadilles, devint sombre, eut un mauvais éclair dans les yeux, quand il les levait sur celui qu'il croyait son père.

Chaque fois, la maman essayait d'intervenir. Mais, d'un regard, Prosper la médusait, lui imposait silence. Elle était bien malheureuse, la pauvre Perrinette, gâtant son fils en cachette, toujours pleurant dans les coins. Elle aimait son petit, voulait le défendre ; mais elle était toujours amoureuse de son homme, aussi, et l'excusait de haïr l'enfant étranger.

Brusquement la misère vint, aggravant tout, comme de juste. La guerre, le siège de Paris, réduisirent le ménage aux trente sous par jour. Tandis que Perrinette, qui, depuis longtemps, avait perdu toute coquetterie, n'était déjà plus jolie, et sortait dans la rue en camisole, tandis que la grisette déchu allait faire la queue devant la boucherie de cheval, Prosper, portant le flingot de garde national, se dépravait dans l'inaction, sifflait des petits vers sur les remparts, rentrait au logis, la face échauffée, l'allure violente. Quant au

petit Chrétien, forcément négligé, il tournait au gamin de trottoir, au traîne-ruisseau.

Pendant toute cette horrible époque, jusqu'à la fin de mai, — car Prosper, pour toucher la paie, resta dans les bataillons de la Commune, — ce fut l'enfer à la maison.

Cependant, ayant jeté dans un coin, en temps opportun, son képi et